

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

HLM

Comment
les bailleurs
répondent
aux nouveaux
besoins _ p.12

OUVRAGE
HYDRAULIQUE
Voiles grande
hauteur pour
réservoirs d'eau
potable _ p.50



Sud-Ouest

DORDOGNE • GIRONDE • LANDES • LOT-ET-GARONNE • PYRÉNÉES-ATLANTIQUES • CORRÈZE • CREUSE •
HAUTE-VIENNE • ARIÈGE • AVEYRON • HAUTE-GARONNE • GERS • LOT • HAUTES-PYRÉNÉES • TARN • TARN-ET-GARONNE •
CHARENTE • CHARENTE-MARITIME • DEUX-SÈVRES • VIENNE

Responsable régional, Bertrand Escolin
23, quai de Paludate, 33800 Bordeaux • Tél. : 05.57.80.33.52 • bertrand.escolin@groupemoniteur.fr

BORDEAUX AGGLOMÉRATION

King Kong signe la médiathèque du Bouscat

Commune mitoyenne de Bordeaux, Le Bouscat (Gironde) connaît depuis quelques mois une profonde recomposition urbaine de son centre-ville. Au cœur de ce projet, BMA, maître d'ouvrage mandaté par la Ville, développe un ensemble immobilier qui comprend une médiathèque et une maison écocitoyenne et associative. Une réalisation que la mairie, dirigée par Patrick Bobet, a confiée à l'atelier d'architecture King Kong.

Voiles de grande hauteur

Les architectes ont opté pour une distribution des divers espaces à partir d'un hall commun, toutes les fonctions étant accessibles de plain-pied et sur un étage partiel. Les matériaux utilisés, béton, verre et brise-soleil photovoltaïque, jouent la sobriété, avec une recherche d'élégance: les textures sont appelées à jouer avec les reflets changeants de la lumière et les arbres natifs ont été intégrés



Un mur-rideau de 80 m de long, en béton blanc, encerclera les platanes natifs, qui ont été intégrés au projet.

FICHE TECHNIQUE Maîtrise d'ouvrage : Bordeaux Métropole Aménagement (BMA), mandataire. Maîtrise d'œuvre : atelier d'architecture King Kong, Artelia (bureau d'études tous corps d'état), VPEAS (économiste), IdB Acoustique, Julie Soistier (signalétique). Surface de plancher : 3 200 m². Coût : 6,2 millions d'euros HT.

au projet. Les architectes ont retenu le béton comme ossature principale, pour ses qualités d'isolation à la fois thermique et acoustique.

Comme le précise l'entrepreneur Didier Soulé-Dupuy, gérant de la société JSD entreprise (Pessac), qui a réalisé le gros œuvre, «le chantier a commencé en décembre 2013 et va s'achever en juin 2015. Sa particularité,

ce sont les voiles de grande hauteur en béton blanc de 12 m de haut, banchés sur place. Au début de l'été, nous avons coulé la dalle, puis nous avons entrepris le chantier du rez-de-chaussée, qui doit s'achever à la fin de l'été. La mise en œuvre est particulière, puisqu'un grand mur-rideau de 80 m de long entoure le bâtiment circulaire autour des platanes conservés.»

Les deux grands voiles de béton blanc font face à la mairie et encerclent les platanes. On imagine les contraintes du chantier, qui devait assurer la continuité des circulations au centre-ville. Les surfaces vitrées tiennent bien sûr compte des différentes orientations pour optimiser les éclairages naturels, conception HQE oblige.

■ Bertrand Escolin

BLAGNAC

Une résidence senior pilote en 2017

Bernard Keller, maire de Blagnac, commune membre de la communauté urbaine de Toulouse Métropole, en avait annoncé le projet. Sur la ZAC d'Andromède (210 ha), un quartier «autonomie» regroupant, sur les îlots 11b et 11c, une résidence composée de logements adaptables et des services associés (living-lab, gérontopôle, services à la personne...) va voir le jour. Le projet innovant doit avoir valeur d'exemple et s'inscrire dans la démarche régionale «silver économie». Suite à l'appel à candidatures lancé par la société d'économie mixte

d'aménagement Oppidea, la mission a été confiée au groupement composé de Vinci Immobilier (mandataire), Cité Jardins, Edenis et Aida. En octobre, il choisira entre les deux équipes d'architectes, Arua ou Cardete-Huet, sélectionnées pour produire une esquisse. Le dépôt du permis de construire interviendra au cours du premier semestre 2015 pour une livraison en 2017. Le bureau d'études OTCE, les paysagistes Jean-Michel Sagols et acte II Paysage ainsi que la société Polyexpert sont aussi membres de la maîtrise d'œuvre. ■ c. w.

BORDEAUX

La ZAC Bastide Niel a ses aménageurs

Le traité de concession d'aménagement de la ZAC Bastide Niel, située sur la rive gauche à Bordeaux, est signé entre la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) et les membres du groupement concessionnaire. La société d'économie mixte BMA (mandataire) ainsi que les bailleurs sociaux Aquitanis et Domofrance s'engagent à créer, dans un délai de six mois, une société dédiée à l'exécution du traité de concession, sous la forme d'une société par action simplifiée au capital de 2 millions d'euros. Fixée à quatorze ans, la durée de

la convention pourra être prorogée. Le bilan prévisionnel de l'opération s'élève à 176 millions d'euros et intègre une participation de la CUB de 39,6 millions d'euros HT. L'ancienne friche militaire et ferroviaire de 32 ha a vocation à devenir un quartier mixte de centre-ville, sur la base du plan d'aménagement élaboré par l'agence néerlandaise MVRDV. Sur près de 400 000 m² Shon, celui-ci prévoit 265 000 m² de logements, 35 000 m² de locaux tertiaires, 25 000 m² de commerces et près de 60 000 m² d'équipements publics. ■ c. w.